

**Questions et réponses 1 – W6369-20-X033 – DP – Vérificateurs de la conformité environnementale**

Numéro	Questions/Réponses/Modifications
Question 1	<p>Concernant l'appel d'offres mentionné en objet, nous avons remarqué que, parmi les critères, le soumissionnaire doit démontrer que les ressources proposées détiennent une certification valide en tant que vérificateur de la conformité environnementale (VCE) délivrée par le Bureau canadien de reconnaissance professionnelle des spécialistes de l'environnement (BCRPSE). Est-ce qu'il serait possible de savoir si l'agrément délivré par l'Association québécoise de vérification environnementale (AQVE) serait également accepté pour le CT01?</p>
Réponse 1	<p>Le ministère de la Défense nationale est un organisme fédéral avec des emplacements situés dans les 10 provinces et 3 territoires. Ceci dit, les lois environnementales applicables incluent les lois fédérales et une excellente compréhension des lois dans chaque province est exigée.</p> <p>L'Association québécoise de vérification environnementale (AQVE) confie le titre de Vérificateur environnemental agréé (VEA) selon les exigences du Conseil canadien des normes. Le processus pour obtenir la certification nécessite de démontrer les compétences acquises.</p> <p>L'Annexe C des Critères d'agrément vérificateur environnemental agréé (VEA®) sur le site de l'AQVE indique que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Champ d'exercice - « Ces formations devront contenir au minimum les contenus suivants afin d'acquérir les compétences <b>requisés à la pratique de la vérification environnementale au Québec</b> »</li> <li>• Compétence en droit de l'environnement - « Connaître les lois et règlements <b>du Québec</b> et du Canada en matière d'environnement ».</li> </ul> <p>(<a href="http://aqve.com/Documents/D005CriteresAagementVEA_V2_FRApprouve.pdf">http://aqve.com/Documents/D005CriteresAagementVEA_V2_FRApprouve.pdf</a>)</p> <p>Les critères de l'AQVE semblent être conçus pour effectuer des audits de conformité environnementale au Québec.</p> <p>Étant donné que le MDN est un organisme canadien occupant le Québec ainsi que les 9 autres provinces et 3 territoires, il est essentiel d'avoir des auditeurs compétents au niveau canadien. Il semble y avoir un écart entre la certification demandée par le MDN et les critères de l'AQVE pour obtenir un VEA et une différence dans le champ d'exercice. Étant donné le niveau de risque, le MDN n'est pas confortable d'accepter la certification de VEA de l' AQVE comme équivalente.</p> <p>Donc, le MDN a examiné la question et l'invitation demeurera inchangée.</p>
Question 2	<p>Plusieurs sections du document (Page 18 CTC2; Page 19 CTC3; Page 45 CTC2; Page 46 CTC3) renvoient à des vérifications d'enregistrement à la norme ISO. Cette exigence porte sur l'expérience de « diriger des vérifications d'enregistrement à la norme ISO ». Ce critère est-il relatif à une vérification de l'enregistrement par un tiers (ces vérifications sont menées par un organisme afin d'évaluer la conformité à la norme 14001 et de délivrer le certificat d'enregistrement; ce sont des vérifications de certification ou d'accréditation), ou à la vérification interne d'une organisation qui est enregistrée à la norme ISO 14001 afin d'évaluer la conformité à la norme ISO 14001 des exigences de vérification interne?</p>

## Questions et réponses 1 – W6369-20-X033 – DP – Vérificateurs de la conformité environnementale

Réponse 2	<p>La Défense nationale utilise le terme « vérification de l'enregistrement à la norme ISO 14001 » dans le sens d'une vérification par un tiers, réalisée par des vérificateurs principaux de systèmes de gestion environnementale qualifiés selon la norme ISO 14001, et qui aboutit à une accréditation par un organisme reconnu par le Conseil canadien des normes, et à la délivrance d'un certificat d'enregistrement à l'organisation.</p> <p>Les organismes de certification et leur champ d'application sont publiés sur le site Web du Conseil canadien des normes : <a href="https://www.scc.ca/fr/accreditation/systemes-de-management/repertoire-des-organismes-de-certification-des-systemes-de-management-accredites">https://www.scc.ca/fr/accreditation/systemes-de-management/repertoire-des-organismes-de-certification-des-systemes-de-management-accredites</a></p>
Question 3	<p>En ce qui concerne la réalisation des audits de conformité environnementale, le ministère de la Défense nationale peut-il indiquer combien d'audits sont prévus par an et le lieu proposé pour les audits de la première à la troisième année?</p>
Réponse 3	<p>Le ministère de la Défense nationale recherche des vérificateurs de la conformité environnementale en fonction des besoins. Chaque audit sera initié par une autorisation de tâche qui sera convenue avec l'entrepreneur avant que tout travail ne soit effectué. La page 11 de 51 de la demande de propositions (DP) fournit une estimation du niveau de service pour les travaux à effectuer. On prévoit que chaque audit nécessitera environ 6 à 10 jours-personnes.</p>